



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
14 NOVEMBRE 2017**

- PRÉSENTS** : Mme I. GIANNATTASIO, Présidente
M. A. CHARVET, Vice-Président
Mmes C. DUBELLY HATINGUAIS et M. GAY
MM. R. BONO, F. CAL SUAREZ, F. MERLON, P. MEYLAN, O. OBERSON et
B. SCHOPFER
M. P. BOUVIER, Maire
M. R. HUGON, Adjoint
M. X. BEUCHAT, Adjoint
- EXCUSÉS** : Mme M. CONRAD
M. R. PARTY, Secrétaire

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h00.

En l'absence du Secrétaire du Conseil municipal, **Mme Gay** est désignée pour le comptage des votes.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2017

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 8 oui et une abstention.

2. PRESTATION DE SERMENT DE MME BÉATRICE DESPLAND

Mme la Présidente donne lecture de la formule de serment, selon l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984. A l'appel de son nom, **Mme Béatrice Despland** lève la main droite et prête serment en disant « Je le promets ».

Il est pris acte que **Mme Béatrice Despland** est dûment assermentée, conformément à la loi.

3. DÉSIGNATIONS

a) Désignation d'un nouveau membre de la commission des bâtiments et travaux

Suite à la démission de Mme Moron, **Mme Despland** se propose volontiers pour reprendre ce poste précisant toutefois que ce n'est pas son domaine de compétence.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.
Il est pris acte de cette désignation.

b) Désignation d'un nouveau membre de la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie

Suite à la démission de Mme Moron, **Mme Despland** se propose volontiers pour reprendre ce poste précisant toutefois que ce n'est pas son domaine de compétence.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.
Il est pris acte de cette désignation.

c) Désignation d'un nouveau membre de la commission des relations publiques et de la communication

Mme Despland souhaite intégrer cette commission car il s'agit là de son univers de prédilection. Elle propose donc sa candidature.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.
Il est pris acte de cette désignation.

d) Désignation d'un nouveau membre de la commission des affaires sociales, sports et loisirs

Mme Despland souhaite intégrer cette commission car il s'agit là de son univers de prédilection. Elle propose donc sa candidature.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.
Il est pris acte de cette désignation.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune communication.

5. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Route de Bellegarde

M. Bouvier rappelle que lors de la précédente séance **M. Party** s'interrogeait sur la faisabilité d'installer un panneau de priorité pour les véhicules sortant village. Après discussion avec la DGT (Direction générale des transports), **M. Bouvier** transmet que le gabarit de la route étant de 6 mètres, deux véhicules (hors tracteurs, camions ou bus) ont largement la place de se croiser et que la pose de ce panneau n'est donc pas envisageable.

Par ailleurs, profitant des travaux pour la création du trottoir et de la piste cyclable dans ce secteur, une hydrante supplémentaire sera installée malgré le dépassement de budget occasionné, cette voirie ne sera ainsi ouverte qu'une fois.

b) Journée propreté

M. Bouvier remercie chaleureusement tous les participants. Suite aux tristes constatations faites sur l'état du site SICLI, il mentionne le courrier adressé personnellement à M. Hodggers afin de lui

communiquer une information concrète sur ce lieu.

M. Hugon complète et indique que 70 kits « p'tites poubelles vertes » ont été distribués.

Mme Dubelly Hatinguais déplore simplement qu'aucun prix n'ait été prévu pour récompenser le concours photos. Ce léger manquement de l'organisation n'a en rien gâché cette magnifique journée mais a suscité un léger stress.

c) Immeuble communal - route de Bellegarde 18, 20 et 22

M. Bouvier annonce que les propositions de location sont en ligne sur le site la régie Bersier et déjà trois logements sont en passe d'être attribués.

Il précise que le retard est notamment dû au taux d'humidité conséquent des chapes. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour accélérer le séchage et pouvoir rapidement installer le carrelage.

La date retenue pour la visite des Conseillers(ères) municipaux(ales) est le mercredi 17 janvier 2018 à 17 heures sur place.

d) Parking sauvage

M. Bouvier communique qu'il distribue régulièrement des affichettes afin de sensibiliser les « squatters » des places en 15 heures et pour que le respect soit de mise sur les différents parkings.

e) Bennes à compost

M. Bouvier informe le Conseil municipal que deux bennes à compost seront installées « en test » sur le chemin des Raclerets et sur le chemin de Champlong.

Ceci fait suite à une demande récurrente des habitants de ce secteur afin d'éviter de devoir prendre la voiture pour un si petit trajet mais pourtant conséquent selon la masse végétale à débarrasser.

f) Douane

M. Bouvier mentionne la dernière séance tenue récemment entre les communes genevoises. Les 4 communes suisses concernées, Perly, Soral, Avusy et Chancy, sont d'accord pour signer le protocole. Ce dernier n'attend plus à ce jour que la validation par les autorités françaises, prévue le 28 novembre 2017.

g) Chemin des Carrés

M. Beuchat avise les membres du Conseil municipal que des tubes pour le comptage des véhicules et la mesure de la vitesse ont été posés.

h) Travaux du secteur II

M. Beuchat indique que ceux-ci seront lancés après le 1^{er} août (parking côté Salève de la salle communale, fermeture à l'aide d'une borne rétractable du chemin de la Ruelle au trafic motorisé, revêtement du parvis de la salle communale) et dureront environ 4 mois.

M. Schopfer demande la raison d'une telle attente.

M. Beuchat explique que le calendrier chargé des locations de la salle communale ne permet pas une intervention plus rapide.

i) Commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie

M. Beuchat confirme qu'une séance a lieu demain dont le sujet principal est la route d'évitement. Les autres membres du Conseil municipal y sont volontiers invités.

j) Gravières

M. Beuchat évoque la réunion avec le graviériste Sasso durant laquelle il a fait part de la position du Conseil municipal (voir procès-verbal n° 23/2017 ; 3i).

L'entreprise souhaite quand même mener l'étude préliminaire car les terrains qu'ils veulent investir sont des propriétés privées et l'accord pour aller de l'avant lui a déjà été formulé par les propriétaires (sauf pour celui qui appartient à la Commune).

Dans le cadre de cette étude, il faudra effectuer des forages afin de mesurer les caractéristiques de la nappe phréatique, pour lesquels l'accord de la Commune n'est pas nécessaire.

Sasso a déjà entamé la négociation d'échange « projet via Rhôna » avec les propriétaires.

M. Beuchat propose de recevoir le graviériste lors d'une prochaine séance de la commission de l'aménagement de l'environnement et de l'énergie.

k) Inauguration du local en accueil libre (LAL)

M. Hugon rappelle qu'elle a lieu le 21 novembre prochain et que tous les Conseillers(ères) municipaux(ales) sont les bienvenus(es).

l) Développement de l'aéroport

M. Hugon indique que la conférence « STOP à l'augmentation des nuisances dues au trafic aérien », dont le principal orateur est M. Jean-François Bouvier (CARPE – Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain respectueux de la population et de l'environnement), aura lieu le 28 novembre.

m) Local de l'association « Jeunesse chancinoise »

M. Hugon signale que les travaux dans la salle de paroisse de l'ancien presbytère sont terminés. Un état des lieux sera effectué avec un membre de l'association. A cette occasion, la clé leur sera donnée et la Jeunesse pourra dès lors en prendre possession.

6. RAPPORT DE COMMISSION

a) Rapport de la commission des finances du 19 octobre 2017

Mme la Présidente passe la parole à **M. Bono**.

M. Bono, absent à cette séance, tient à remercier vivement **Mme Gay** pour son efficacité. Il précise en préambule que le passage au nouveau plan comptable génère une certaine difficulté à comparer le budget 2017 à celui de 2018.

Il reste bien évidemment à disposition des membres du Conseil municipal pour toute question.

Mme Gay rappelle que le défi majeur de ce nouveau système sera de montrer une encore plus grande rigueur de la gestion des finances pour les années à venir.

M. Bouvier remercie les Conseillers(ères) municipaux(ales) pour leur contribution au bon établissement du budget. Il fait également part de sa reconnaissance pour le temps considérable que Mme Spencer y a consacré, notamment lié au passage du MCH1 au MCH2.

Il ajoute, selon sa formule désormais consacrée, que Chancy n'est pas riche et ne le sera probablement jamais. Mais la Commune dispose tout de même d'un budget généreux pour les jeunes et les plus expérimentés, et confortable puisque toutes les demandes ont pu être satisfaites. Il est heureux de constater que le fonctionnement se modernise, ce qu'il souhaitait ardemment pour l'avenir de Chancy.

M. Bono revient sur l'arrivée de Mme Schmutz, en remplacement de M. Solèr, et relève sa belle expérience tant communale que cantonale. Il la remercie sincèrement pour son appui et pour sa contribution d'une grande valeur ajoutée.

7. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

a) Proposition relative au budget de fonctionnement annuel 2018, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter

Mme la Présidente donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

b) Proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2018

Mme la Présidente donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

c) Proposition relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises

Mme la Présidente donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

8. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission des affaires sociales, sports et loisirs

Mme Giannattasio mentionne une rencontre à la fin du mois pour faire le point avec le CAD dans le cadre du processus de création d'une association d'Aînés.

Antenne Salt

M. Schopfer demande un point de situation.

M. Beuchat lui répond que très peu après le dépôt du recours, Salt a déposé une demande pour installer un mât au chemin des Meurons ... Peut-être un bon signe ?

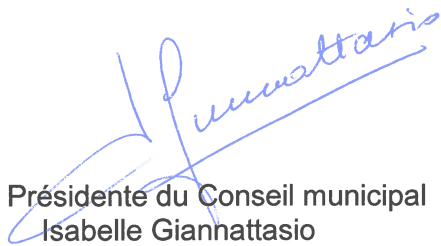
Fermeture de la douane

M. Merlon s'inquiète du respect des horaires d'ouverture de la douane le matin. En effet, il semblerait que la circulation débute dès 5h30 alors que la douane est normalement fermée jusqu'à 6h00.

M. Bouvier explique avoir demandé à la société mandatée un tournus entre les 4 communes afin que l'ouverture ne commence pas systématiquement par Chancy, les 4 douanes devant ouvrir à 6h00.

Cela semble tout de même étrange que les automobilistes patientent ½ heure devant la barrière si Chancy est ouverte en dernier ...

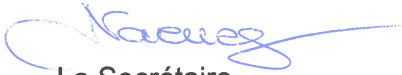
Mme la Présidente lève la séance à 21h20.



La Présidente du Conseil municipal
Isabelle Giannattasio



En l'absence du Secrétaire du Conseil municipal
Maud Gay



La Secrétaire
Joëlle Noverraz